

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Introduction | 3 |
| Prévenir le risque routier en milieu professionnel | 4 |
| Comment ? | 4 |
| Pourquoi ? | 5 |
| • Respecter la réglementation..... | 5 |
| • Réduire ses coûts..... | 5 |
| • Améliorer sa productivité..... | 5 |
| Où ? | 5 |
| Par qui ? | 5 |
| Fiche de présentation | 6 |
| Qui sommes-nous ? | 6 |
| Notre implantation | 6 |
| L'équipe pédagogique actuelle | 7 |
| Les moyens pédagogiques | 7 |
| Nos formations | 8 |
| SENSIBILISATION AUX RISQUES ROUTIERS | 8 |
| ECO-CONDUITE | 9 |
| REFERENT SECURITE ROUTIERE | 10 |
| Autres..... | 11 |
| Financer vos formations..... | 11 |
| Contact | 11 |

Introduction

De manière régulière ou occasionnelle, de nombreux salariés utilisent un véhicule dans le cadre de leur activité professionnel.

La dissémination géographique croissante du monde du travail augmente les distances parcourues chaque jour par certaines professions.

De plus, satisfaire aux exigences professionnelles tout en respectant le Code de la route impose parfois de fortes contraintes aux conducteurs (ponctualité / respect des limites de vitesses, réactivité / interdiction de téléphoner au volant...).

Conduire dans le cadre professionnel est souvent plus contraignant que conduire pour les promenades. Le risque d'accidents du travail sur la route est souvent en relation avec la nature et les exigences du métier qu'exerce un salarié, et augmente également en fonction du comportement de ce dernier et de ses prises de décisions lors de la conduite.

Le risque routier est un risque professionnel majeur. Il constitue la première cause de décès au travail. Au-delà des risques de dommages corporels en cas d'accident de la route, le conducteur est également exposé à des risques physiques, posturaux, chimiques et psychosociaux, qui peuvent eux aussi engendrer des coûts directs, indirects et des préjudices immatériels.

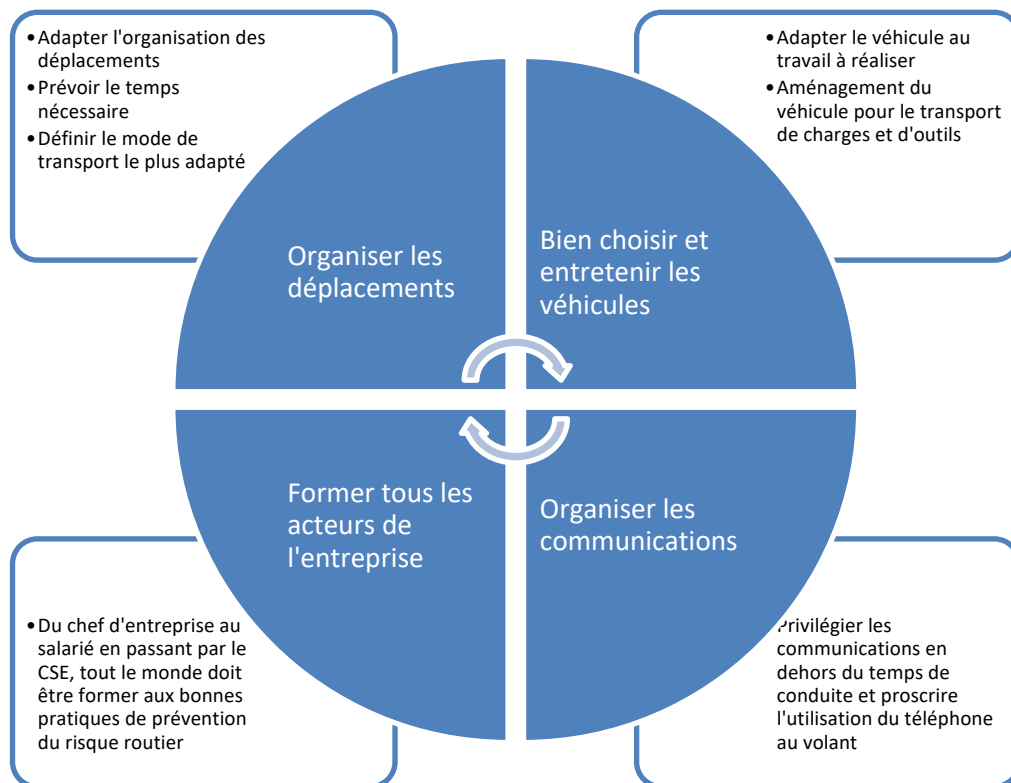
L'anticiper c'est éviter des conséquences dramatiques pour les collaborateurs de l'entreprise et l'entreprise elle-même.

Prévenir le risque routier en milieu professionnel

Comment ?

L'évaluation des risques constitue le point de départ de la démarche de prévention qui incombe à tout employeur dans le cadre de son obligation générale de sécurité. Les résultats de cette évaluation doivent être transcrits dans le Document Unique Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). Au-delà du strict respect de l'obligation réglementaire, ce document doit permettre à l'employeur d'élaborer un plan d'actions définissant les mesures de prévention appropriées aux risques identifiés : accidents de la circulation, vibrations, bruit, organisations des déplacements, et plus récemment protocole sanitaire lié au risque COVID-19 par exemple. Il doit également s'inscrire dans la durée pour entraîner un véritable changement dans les pratiques et la culture d'entreprise.

Quatre grands domaines regroupent l'ensemble des problématiques rencontrées par les entreprises :



Pourquoi ?

- Respecter la réglementation

La loi impose à tout employeur l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de ses salariés et protéger leur santé physique et mentale à travers l'élaboration du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels). Ce document doit être mis à jour chaque année.

- Réduire ses coûts

Une entreprise ayant une forte d'accidentologie verra son taux de cotisation AT (Accident du Travail) et MP (Maladie Professionnelle) augmenter. En plus de cette augmentation de cotisation, il est nécessaire de prendre en compte les autres coûts directs, indirects, et préjudices immatériels liés à un accident de la route.

- Améliorer sa productivité

La prise en considération du risque routier permet également d'adapter l'organisation des déplacements lors des missions en fonction de leur nature.

Où ?

Nous intervenons partout sur le territoire. Nos formations peuvent être dispensées dans notre agence ou directement au sein des entreprises.

Par qui ?

Ces formations sont dispensées par des formateurs en risque routier agréés par la DIECCTE.

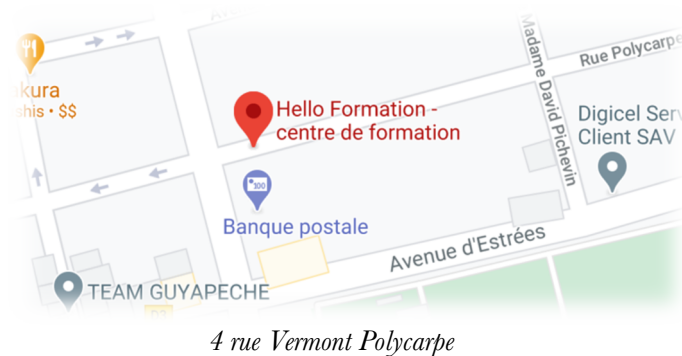
Fiche de présentation

Qui sommes-nous ?

Hello Formation est un organisme agréé par la DIECCTE et la Préfecture. Nous intervenant dans le domaine de la sécurité routière aussi bien auprès des particuliers dans le cadre d'une formation initiale au permis de conduire, qu'auprès d'organisations professionnelles publiques ou privées pour la mise en conformité de leur Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels pour la mise en place d'un plan d'action pour le risque routier professionnel.

Notre implantation

Nous sommes situés au centre-ville de Cayenne, dans un local d'une superficie totale de 120 m² offrant une accessibilité tout public.



Nous disposons d'une salle de formation adaptée aux formations individuelles et collectives pouvant accueillir jusqu'à 15 personnes avec distanciation sociale.

La salle est équipée de tables, chaises, tableaux blanc et Paperboard ainsi que du matériel pédagogique nécessaire.

Climatisée, elle offre un réel confort et garantit des conditions idéales de formation.

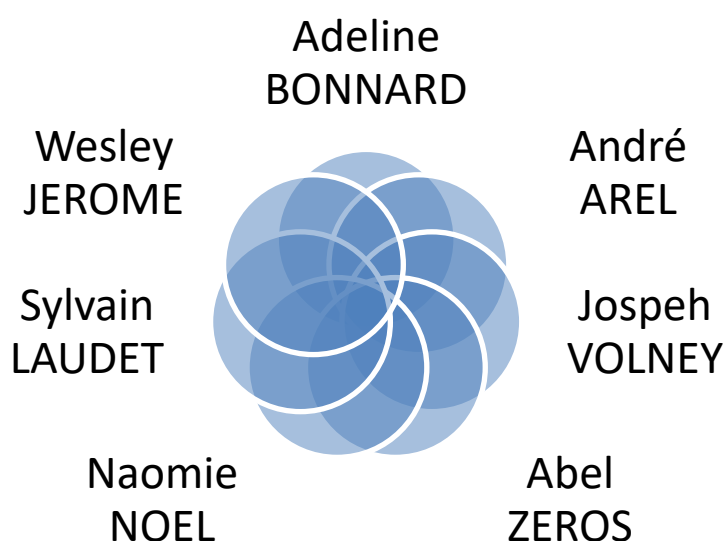
Depuis le déconfinement de mai 2020, et pour lutter efficacement contre la propagation de la COVID-19, nous avons mis en place un protocole sanitaire spécifique à notre activité qui a été validé par la préfecture de Guyane.

Nous avons organisé la circulation au sein de l'agence et mis à disposition de nos stagiaires et formateurs du gel hydroalcoolique dans toutes les pièces. Des lingettes désinfectantes sont également à disposition afin de nettoyer chacun de nos supports après utilisation.

Un cahier de suivi « nettoyage COVID des locaux » est consultable sur place.

L'équipe pédagogique actuelle

Toute l'équipe pédagogique de HELLO FORMATION est titulaire d'un diplôme en formation à la sécurité routière (BAFM, BEPECASER, TP ECSR).



Les moyens pédagogiques

Outre les équipements de la salle de formation, nos supports peuvent être issus de conceptions internes à HELLO FORMATION ou d'acquisition auprès de distributeurs spécialisés (CODES ROUSSEAU – EDISER- INSERR ...) s'appuyant sur le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne.

Des supports provenant du Ministère des transports ainsi que d'autres organismes publics (CRAM – INRS ...) sont également utilisés.

La majorité des supports sont visuels, des supports papiers sont utilisés en fonction des animations.

Nos formations

SENSIBILISATION AUX RISQUES ROUTIERS

OBJECTIFS

- Informer et sensibiliser le personnel de l'entreprise aux différentes contraintes et aux limites liées à l'usage d'un véhicule.
- Comprendre les conséquences humaines, sociales et professionnelles d'un accident de la circulation.
- Comprendre que l'activité de conduite est un acte professionnel impliquant l'image de marque de l'entreprise.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Conducteurs de véhicules légers, titulaires du permis de conduire en cours de validité.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER.) ou équivalent.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Mises en situations réelles de conduite sur des circuits urbains ou périurbains.
- Véhicule de l'entreprise ou de HELLO FORMATION équipé d'outils de mesure informatique.
- Salle équipée de moyens multimédias.
- Fiches de synthèse.

EFFECTIFS

À définir

HORAIRES

À définir

DUREE

À définir

PROGRAMME

Théoriques :

- Comprendre les enjeux de la prévention du risque routier en entreprise.
- Avoir des notions sur la responsabilité civile et pénale du conducteur.
- Connaître les grands chiffres de la sécurité routière au niveau national et les statistiques de l'entreprise.
- Connaître les évolutions de la réglementation.
- Comprendre les contraintes physiologiques et psychologiques du conducteur (perception, temps de réaction, stress...).
- Comprendre les éléments qui modifient le temps de réaction (alcool, drogues, médicaments, téléphone portable, fatigue...).
- Connaître les mécanismes de l'accident de la route et les principaux facteurs de risque.
- Connaître le comportement à adopter en cas d'accident et savoir remplir un constat amiable.

Pratiques :

- Savoir faire les vérifications d'usage courant nécessaires au bon fonctionnement du véhicule professionnel.
- Comprendre les risques liés aux manœuvres (gabarit, angles morts...).
- Savoir repérer les zones de dangers et analyser le comportement des conducteurs.
- Comprendre l'influence de la vitesse sur l'adhérence du véhicule et découvrir la perte de contrôle.
- Comprendre l'influence de la vitesse sur les distances de freinage et d'arrêt.
- Être conscient des risques liés au non-port de la ceinture de sécurité.
- Être conscient de l'influence de la vitesse sur les charges transportées.
- Être conscient des limites de l'assistance électronique à la conduite.
- Analyse des situations d'urgence.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Pas d'évaluation

SANCTION VISEE

Attestation de formation

ECO-CONDUITE

OBJECTIFS

- Former les conducteurs aux techniques permettant de réduire la consommation de carburant

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Conducteurs de véhicules de moins de 3,5 tonnes de PTAC, titulaires du permis de conduire en cours de validité.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER.) ou équivalent.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Mises en situations réelles de conduite sur des circuits urbains ou périurbains.
- Véhicule de l'entreprise ou de HELLO FORMATION équipé d'outils de mesure informatique.
- Salle équipée de moyens multimédias.
- Fiches de synthèse.

EFFECTIFS

Suivant la capacité des véhicules utilisés, avec un maximum de 3 stagiaires par formateur.

HORAIRES

À définir

DUREE

7 heures

PROGRAMME

- Accueil et présentation des enjeux de la formation pour l'entreprise.
- 1er parcours d'observation et de mesure des pratiques habituelles (15 min de conduite par stagiaire).

Théorie :

- Les différents facteurs influant la consommation de carburant et les coûts d'entretien du véhicule :
 - Facteurs humains : Anticipation des situations de conduite.
 - Facteurs techniques, caractéristiques et entretien du véhicule.
 - Facteurs environnementaux : Les contextes de circulation.
- Les comportements appropriés à la réduction des différents coûts d'utilisation du véhicule.

Pratique :

- Mise en application commentée en situation réelle.
- 2ème parcours de mise en pratique et de mesure des améliorations (15 min environ de conduite par stagiaire).
- Synthèse et bilan de l'action de formation.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Analyse quantitative des écarts entre les deux parcours

SANCTION VISEE

Attestation de formation

REFERENT SECURITE ROUTIERE

OBJECTIFS

- Former des PERSONNES RESSOURCES qui seront en charge de manager la prévention du risque routier (
- Permettre à l'entreprise de se doter en interne d'une ressource pertinente formée à une méthodologie efficace de management de la prévention du risque routier.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

QSE, RRH, Gestionnaire de Flotte, Responsable Assurance, ou toute autre personne faisant office.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER.) ou équivalent.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Mise en situation
- Salle équipée de moyens multimédias.
- Fiches de synthèse.

EFFECTIFS

12 personnes. Formation en INTER

HORAIRES

À définir

DUREE

3 jours

PROGRAMME

- Donner toutes les clés de compréhension et les possibilités d'actions
- Travailler en ateliers « cas pratiques » sur des situations issues de l'entreprise
- Donner les outils existants de mise en place pour un management de la prévention du risque routier
- Accompagner les participants sur leurs premières actions

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Pas d'évaluation

SANCTION VISEE

Attestation de formation

Autres...

Nous intervenons également auprès des entreprises dans le cadre de Conseils, Audits, Accompagnement et Expertise. Nous pouvons également monter des journées événements sur la thématique de la Sécurité Routière de façon générale. Nous dispensons en plus de nos formations des modules tel que :

- Organisation des trajets missions
- Les facteurs et les conséquences de l'accident / Système HVE (Homme-Véhicule-Environnement)
- Gestions des sinistres
- Gestion du parc automobile
- Élaboration de protocoles pour l'utilisation des véhicules d'entreprise prenant en compte le risque sanitaire. COVID-19.

Nous accompagnons également les entreprises à l'élaboration et la mise en conformité de leur DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels).

Financer vos formations

HELLO FORMATION est un organisme de formation reconnu et habilité par la DIECCTE en tant qu'intervenant en Risques Professionnels. Toutes nos formations peuvent être prise en charge dans votre plan de formation interne.



Rapprochez-vous de votre OPérateur de COmpétences (OPCO) pour faire financer vos formations.

Raison Sociale : HELLO FORMATION

Numéro de Déclaration d'Activité (NDA) : 11755839075

Id DATADOCK : 0070654

Code APE : 8559A SIREN : 840020705

SIRET : 84002070500025

Contact

Wesley JEROME

PDG et Directeur pédagogique

0694 27 92 39

wesley.jerome@helloformation.fr

www.helloformation.fr